

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

VIE ASSOCIATIVE

1°) Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de fonctionnement de 1 059,76€ à l'OMSFEL pour la mise à disposition de personnel dans le cadre du Projet Educatif Territorial

2°) Le Conseil Municipal a pris acte du bilan financier des mises à disposition des agents communaux au profit des associations locales (année scolaire 2016/2017) pour un montant total de 41 020,82€.

3°) Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 3000€ au Territoire Auxances et Clain Handball dans le cadre du maintien à son niveau de l'année passée et afin de faire face à des dépenses supplémentaires

VOIRIE, RESEAUX ET URBANISME

4°) Dans le cadre de l'aménagement de la zone de la Péninguette, le Conseil Municipal décide d'approuver les modalités de mise à disposition du public du dossier d'étude d'impact et de l'avis de l'autorité de l'environnement de l'Etat.

5°) Le Conseil Municipal décide d'acquérir 2 petites parcelles de terrain rue de la Croix de Limbre appartenant à Mme Renée GUYONNEAU pour la somme de 1 200€ pour une mise à l'alignement et un aménagement de sécurité pour les piétons

FINANCES ET FISCALITE

6°) Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1 du budget 2017 qui s'équilibre à 131 596,40€ en section d'investissement.

7°) Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à mandater en section d'investissement avant le vote du budget 2018 dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice 2017.

8°) Le Conseil Municipal adopte les tarifs 2018 de location des salles communales qui évoluent d'environ 1%.

9°) Le Conseil Municipal adopte le rapport de la CLETC du 16 novembre 2017.

10°) Le Conseil Municipal approuve le montant des attributions de compensation de la Communauté urbaine de Grand Poitiers pour les 40 communes.

ECONOMIE

11°) Le Conseil Municipal approuve le pré-bilan de clôture de la ZAC Saint Nicolas et autorise la signature de l'avenant n° 9 à la convention.

BATIMENTS

12°) Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la signature avec SOLIHA de baux à réhabilitation pour la rénovation de 4 anciens logements de fonction dans les écoles.

13°) Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 pour les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Robert Desnos pour une opération estimée à 62 805€ HT ;

RESSOURCES HUMAINES

14°) Dans le cadre du transfert de la voirie et de l'éclairage public à Grand Poitiers et de la fin de la convention de gestion, le Conseil Municipal adopte le tableau des effectifs avec la suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2018.

ADMINISTRATION GENERALE

15°) Le Conseil Municipal rejette la proposition d'ouverture des commerces de détail 5 dimanches en 2018.

Fait à Migné-Auxances le 19 décembre 2017

Le Maire,

Florence JARDIN